

PROGRAMME LEADERSHIP EN SÉCURITÉ

CONTACT
expertise@icsi-eu.org



POUR QUI ?

- ▶ Les managers de proximité



AMBITIONS

- ▶ Développer le leadership sécurité des managers de proximité par un changement de posture de l'ensemble de la ligne managériale



EN SAVOIR PLUS

- ▶ Leadership en sécurité, pratiques industrielles, *Les Cahiers de la sécurité industrielle*, Icsi 2011



CONTEXTE & ENJEUX

Le **renforcement du leadership sécurité du management de proximité** est un levier d'amélioration durable des **performances et des pratiques de sécurité du personnel**. Il nécessite d'enclencher un **changement de posture managériale** et une **évolution des comportements managériaux** au quotidien.

Le **manager de proximité** est au cœur de la démarche d'évolution de culture de sécurité. Sa position stratégique, à la convergence des exigences du management (volet directif) et des réalités et remontées du terrain (volet participatif), le place en première ligne de nombreux arbitrages.



OBJECTIFS

Ce programme permet d'accompagner les managers de proximité vers une meilleure appropriation de compétences opérationnelles clés, afin de :

- ▶ **Donner** du sens aux politiques sécurité de l'organisation
- ▶ **Arbitrer** entre les exigences du management et les réalités du terrain
- ▶ **Susciter** l'adhésion et l'implication du personnel
- ▶ **Aligner** les discours et les pratiques sur la sécurité
- ▶ **Favoriser** l'entraide et la circulation de l'information
- ▶ **Exercer** une vigilance et la faire partager au sein de l'équipe
- ▶ **Valoriser** les efforts et réagir aux écarts.



PROGRAMME LEADERSHIP EN SÉCURITÉ

CONTENU

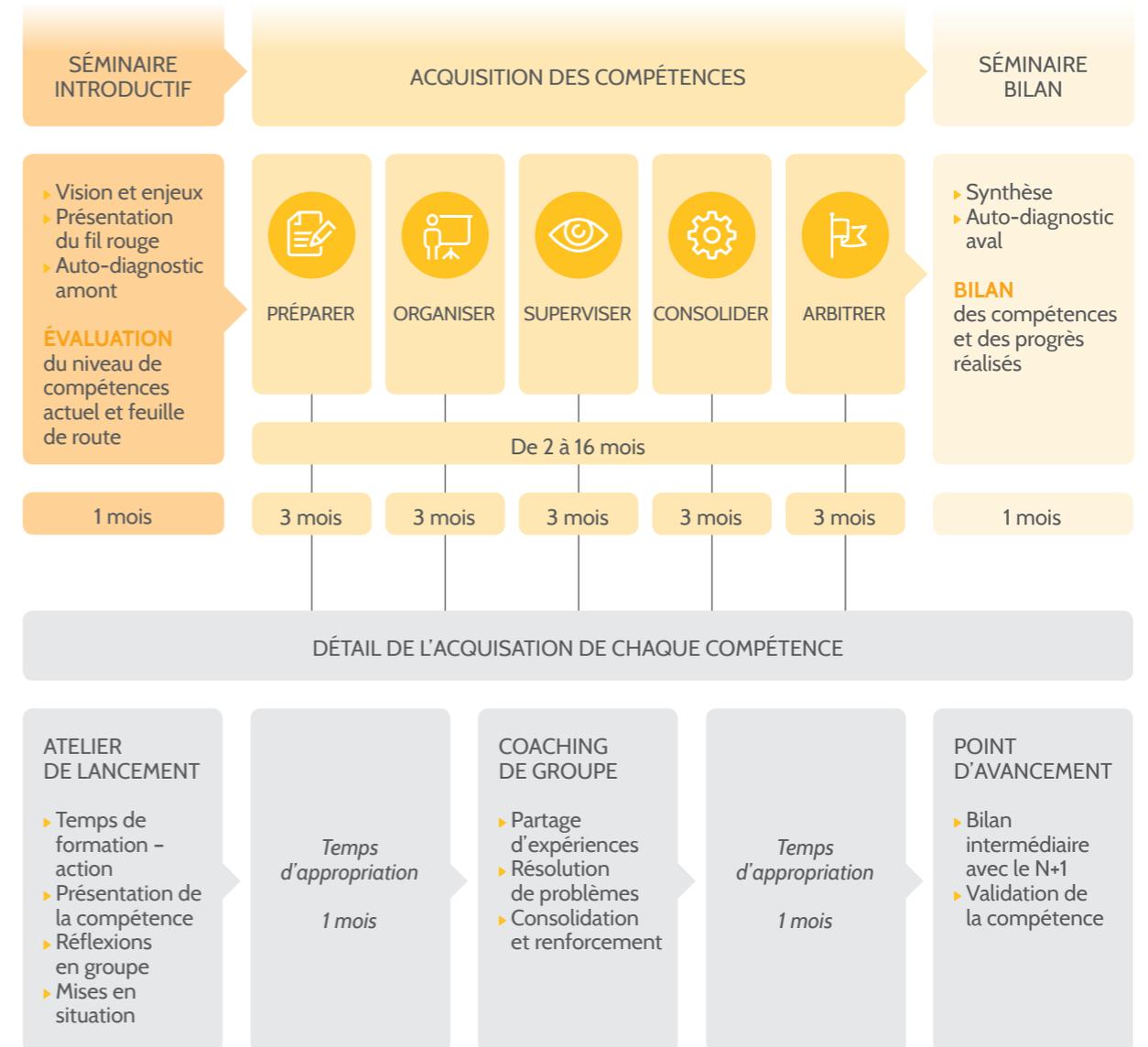
Les compétences clés du leadership en sécurité

LES ACTIVITÉS DU MANAGER DE PROXIMITÉ	LES COMPÉTENCES CLÉS LEADERSHIP SÉCURITÉ	SAVOIR AGIR, SAVOIRS ASSOCIÉS (SAVOIR-FAIRE & SAVOIR-ÊTRE)
 PRÉPARER	Savoir mener une analyse des risques	<ul style="list-style-type: none"> Maîtriser les méthodes d'analyse des risques adaptées aux interventions à réaliser Engager l'équipe dans l'analyse des risques et les mesures de sécurité à mettre en oeuvre
 ORGANISER	Savoir animer un pré-job briefing	<ul style="list-style-type: none"> Construire le pré-job briefing avec comme objectif de mobiliser l'équipe sur la prévention des risques et le respect des mesures de sécurité Favoriser le dialogue et la participation active de l'équipe lors du pré-job briefing
 SUPERVISER	Savoir réagir de manière appropriée	<ul style="list-style-type: none"> Repérer les comportements sûrs ou à risques Réagir de manière appropriée pour renforcer les comportements sûrs et corriger les comportements à risques Inciter l'équipe à rechercher des actions correctives engageantes
 CONSOLIDER	Savoir intégrer les enseignements du retour d'expérience	<ul style="list-style-type: none"> Encourager, analyser et exploiter la circulation de l'information Favoriser les propositions d'amélioration de l'équipe Tirer tous les enseignements positifs et négatifs des situations de travail S'assurer que les actions correctives ont été menées à leur terme et que l'équipe a un retour d'information
 ARBITRER	Savoir arbitrer entre les exigences du management et les réalités du terrain	<ul style="list-style-type: none"> Veiller à ce que les questions de sécurité soient toujours prises en compte dans les arbitrages Connaître et respecter les no-go Mettre en place des mécanismes de compensation dans les conditions défavorables à la sécurité S'assurer auprès de sa hiérarchie que les conditions défavorables à la sécurité sont provisoires

Le contenu du programme peut être adapté à chaque entité

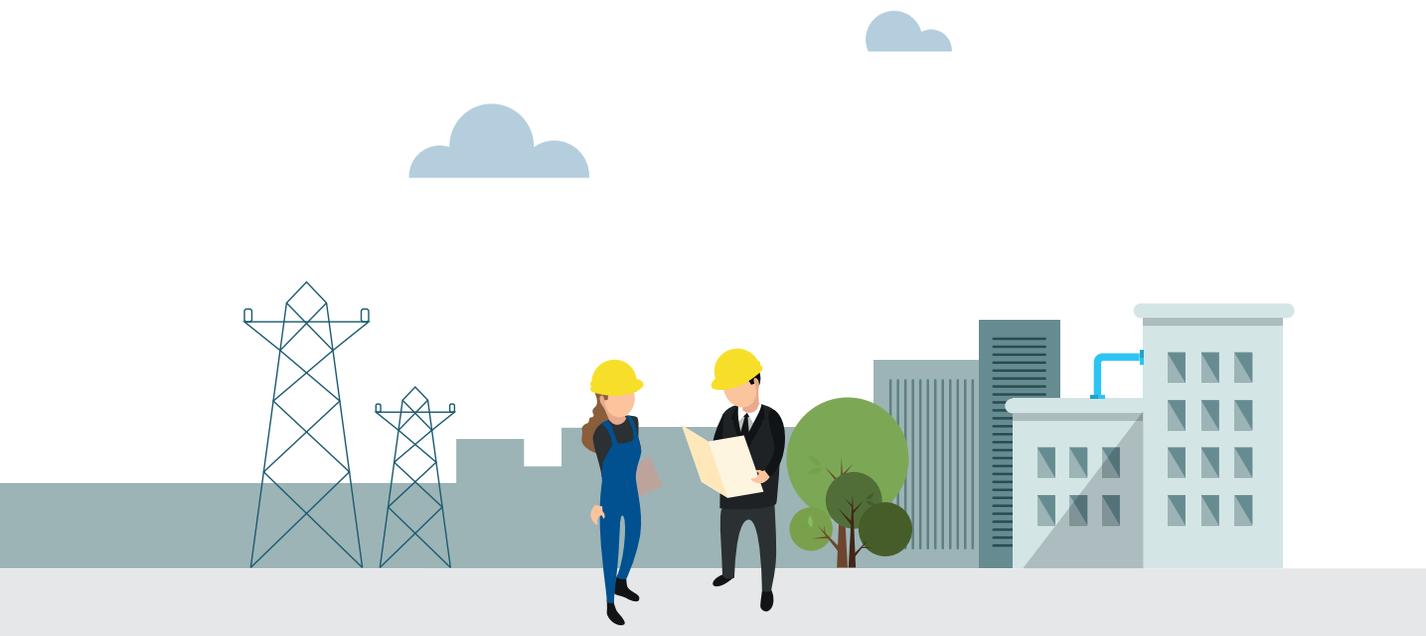
DISPOSITIF PÉDAGOGIQUE

Un parcours progressif en trois temps



Les temps donnés sont des estimations, ils peuvent être adaptés à chaque entité.





Les points clés

- ▶ une approche pragmatique : des outils et des méthodes,
- ▶ des études de cas,
- ▶ des retours d'expériences industrielles,
- ▶ des échanges entre participants,
- ▶ des mises en situation concrètes,
- ▶ une feuille de route personnalisée pour chaque participant.

Philosophie de l'icsi

Conformément aux principes d'intervention de l'icsi, un transfert vers des facilitateurs internes ou externes à l'entreprise est prévu pour que l'entreprise soit en capacité de déployer le programme de manière autonome dès la capitalisation des projets pilotes. L'Institut se positionne alors en garant scientifique et méthodologique du déploiement.

Pour permettre le transfert, l'icsi

- ▶ vous aide à identifier les conditions nécessaires à un transfert réussi
- ▶ met à votre disposition un kit de déploiement du programme et prévoit un temps de formation

L'icsi réalise les pilotes et capitalise



L'icsi transfère vers des facilitateurs internes/externes



Entité « autonome » pour déployer le programme

